Jérôme BARTHES
Contrôleur des Finances Publiques

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
NICE
Le 25/06/2026 Dossier 2026 00012535, référence 0604P61 2026 A 02273
Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Vingt-cinq Euros
Montant reçu : Vingt-cinq Euros

CESSION DE LA NUE-PROPRIETE DE PARTS SOCIALES

ENTRE LES SOUSSIGNÉS:

Monsieur Charles LEYDET,
Né le 28 juillet 2009 à CAGNES SUR MER, de nationalité française, Demeurant 4 rue Guiglia, 06000 NICE, Représenté par ses deux parents, Monsieur Olivier LEYDET et Madame Julie ESCLAPEZ épouse LEYDET,

Mademoiselle Marie LEYDET,
Née le 6 mars 2014 à CAGNES SUR MER, de nationalité française, Demeurant 4 rue Guiglia, 06000 NICE, Représentée par ses deux parents, Monsieur Olivier LEYDET et Madame Julie ESCLAPEZ épouse LEYDET,

ci-après dénommés "les cédants", d'une part,

Monsieur Olivier LEYDET,
Né le 22 aout 1970 à NICE, de nationalité française, Demeurant I avenue Paul Arène 06000 NICE,

ci-après dénommés "le cessionnaire", d'autre part,

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ ET DÉCLARÉ CE QUI SUIT:

DÉCLARATIONS DU CÉDANT ET DU CESSIONNAIRE

Les Cédants et le cessionnaire confirment être particulièrement informé de l'ensemble des éléments en lien avec les procédures collectives passées et en cours au sein de la SCI et indiquent contracter les présentes en parfaite connaissance de cause.

Ils confirment également être en parfaite capacité de contracter tout en rappelant ne font l'objet d'aucune procédure d'apurement collectif du passif dans le cadre des lois et règlements en vigueur,

EXPOSÉ CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Suivant acte sous signature privée en date du 9 décembre 2014 à NICE, enregistré le 22 décembre 2014 au Service des Impôts de NICE, bordereau n°2014/3 311, case n°22, il existe une société civile dénommée 1 CLEMENCEAU, au capital de 1000 euros, divisé en 1000 parts de 1 euros chacune, entièrement libérées, dont le siège est fixé 1 avenue PAUL ARENE, 06000 NICE, et qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 808 570 766 RCS NICE pour une durée de soixante-quinze ans expirant le 22 décembre 2089.

La société 1 CLEMENCEAU a pour objet principal l'acquisition, l'emprunt nécessaire à l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers.

Le gérant actuel de ladite Société est Monsieur Olivier LEYDET, demeurant 1 avenue Paul ARENE 06000 NICE

Le capital social de la Société est actuellement réparti comme suit entre les associés :

Monsieur Bernard LEYDET est propriétaire de 500 parts en pleine propriété et usufruitier des 500 autres parts dont Charles LEYDET et Marie LEYDET sont nus-propriétaires à concurrence de 250 parts chacun.

Les cédants disposant du restant des parts en nue-propriété.

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ DES PARTS SOCIALES

Les cédants possèdent dans cette Société cinq cents parts sociales en nue-propriété réparties en 250 parts d'une valeur nominale de 1 €.

Elles sont numérotées de 1 à 500.

Les parts présentement cédées appartiennent en propre aux cédants pour les avoir reçues suivant cession depuis Monsieur Olivier LEYDET.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

CESSION

Par les présentes, Monsieur Charles LEYDET représenté par ses deux parents sus désignés cédé la nue-propriété de deux cent cinquante (250) parts sociales de 1 euros, numérotées de 1 à 250, lui appartenant dans la Société ;

Mademoiselle Marie LEYDET représentée par ses deux parents sus désignés, qui acceptent cède la nue-propriété de deux cent cinquante (250) parts sociales de 1 euros, numérotées de 251 à 500, lui appartenant dans la Société.

Cèdent et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit à :

Monsieur Olivier LEYDET, qui devient l'unique nue-propriétaire de 500 parts sociales numérotées 1 à 500 cédées à compter de ce jour et est subrogé dans tous les droits et obligations attachés à ces parts, sans exceptions ni réserves.

Chaque cessionnaire se conformera à compter de ce jour aux stipulations des statuts de la Société dont il déclare avoir pris connaissance ainsi qu'aux obligations légales nées de la condition d'associé. Il jouira à compter de ce jour de tous les droits attachés à cette condition.

PRIX DE LA CESSION

La présente cession de la nue-propriété des parts sociales est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent vingt-cinq euros (250 €), soit cinquante centimes d'euro (0,50€) par part sociale, valeur de la nue-propriété, que Monsieur Olivier LEYDET, a payé à l'instant même à Mademoiselle Marie LEYDET et Monsieur Charles LEYDET, qui le reconnaissent et lui en donne valable et définitive quittance.

AGRÉMENT DE LA CESSION

Cette cession est soumise à agrément conformément aux dispositions de l'article 13 "Cession et transmission des parts sociales" des statuts.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale en date du 25 juin 2026, la collectivité des associés a autorisé la présente cession et a déclaré agréer Monsieur Olivier LEYDET, cessionnaire, en qualité de nouvel associé.

La collectivité des associés a décidé la modification corrélative de l'article 7 "CAPITAL SOCIAL" des statuts sous la condition suspensive de la réalisation de ladite cession et de sa signification à la Société.

REMISE DE PIECES

Le cédant a remis présentement aux cessionnaires qui le reconnaissent, la copie des statuts et celle du dernier bilan approuvé de la Société, lesquelles copies ont été certifiées conformes par la gérance de la Société.

DÉCLARATION POUR L'ENREGISTREMENT

Le cédant déclare que la société 1 CLEMENCEAU n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés et que les parts sociales cédées ont été créée en vue de rémunérer des apports en numéraire et des apports en nature faits à la société depuis plus de trois ans.

Il précise que la Société est une société à prépondérance immobilière au sens de l'article 726 du Code général des impôts et déclare en application des dispositions de l'article 74 SJ de l'Annexe II du Code général des impôts:

- que l'adresse du service des impôts dont il dépend pour la déclaration de ses revenus ou bénéfices est à NICE, 22 rue joseph Cadéï;
- que le prix de cession est de cent vingt-cinq euros (250 €)

Il sera perçu un droit de 5% assis sur le prix exprimé conformément aux dispositions de l'alinéa 1 du II de l'article 726 du Code général des impôts, soit un droit fixe de 25 euros

Aucune déclaration conforme aux dispositions de l'article 150 VG du code général des impôts n'est établie, en l'absence de plus-value de cession.

FORMALITÉS DE PUBLICITÉ – POUVOIRS

Notification à la société ou acceptation de la cession par le gérant conformément aux dispositions des articles 1865 et suivants du Code civil et des statuts.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ

Les parties soussignées affirment sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu.

Elles reconnaissent avoir été informées par le rédacteur des présentes des peines encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

FRAIS

Les frais et droits des présentes et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par le cessionnaire qui s'y oblige.

DÉCHARGE

Les Parties reconnaissent et déclarent:

- avoir arrêté et convenu exclusivement entre elles le prix, ainsi que les charges et conditions de la présente cession;

- donner décharge pure et simple entière et définitive au rédacteur de l'acte, reconnaissant que l'acte a été établi et dressé sur leurs déclarations, sans que ce dernier soit intervenu, entre elles ni dans la négociation, ní dans la détermination des conditions du présent acte.

Fait à NICE

Le 26 juin 2026 en signature électronique.

LES CEDANTS

Monsieur Charles LEYDET, représenté par ses deux parents:
Monsieur Olivier LEYDET
Madame Julie ESCLAPEZ épouse LEYDET
Bon pour cession.

Mademoiselle Marie LEYDET représentée par ses deux parents:
Monsieur Olivier LEYDET
Madame Julie ESCLAPEZ épouse LEYDET
Bon pour cession.

LE CESSIONNAIRE

Monsieur Olivier LEYDET,
Bon pour acquisition.

Document signé : Cession SCI 1 _A-228405-2506.pdf

Nombre de pages du document : 6 **Signatures :** 2
Réf: A-228405-2506

Emetteur :
Lucas PANICUCCI
panicucci.lucas@gmail.com

Signé par	Signature
Julie Leydet	
Olivier Leydet	

Document signé électroniquement, par l'application "e-Actes sous signature privée"

Dossier de preuve

Identifiant du document: Cession SCI 1 -signé-20260625

A-228405-2506

Signataire	Action réalisée	Date et heure	Evenement	
			Descriptif	Valeur
Olivier LEYDET	Authentification au service	25/06/2026 18:03:15	Numéro de téléphone	+33609841090
Julie LEYDET	Authentification au service	25/06/2026 18:04:44	Numéro de téléphone	+33616141003
Olivier LEYDET	Signature du document	25/06/2026 18:04:54	Adresse IP	151.251.243.186
Julie LEYDET	Signature du document	25/06/2026 18:06:04	Adresse IP	109.210.89.203